

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260622-D_106_2026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/OL

OBJET

Avenant n°1 au marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 1 Rive droite–

N° D_106_2026 (SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)

L'an deux mil vingt-six, le 22 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 15 juin deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, M. BAROUKH M. DEYDIER, Mme DOIGNON M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M DERVILLEZ Mme CAMACHO, représentée par Mme K. MEUNIER, Mme DOURET représentée par M. BELEK, M. MALONGA représenté par M G. ASFAUX, Mme S. SONI MAZOUZI représentée par M. D. DURAND BANCEL M. VILLEMIN représenté par M. LEMOINE, Mme DESANTE représentée par Mme DOIGNON

Secrétaire de séance : M. REGUIG

DATE

D'AFFICHAGE

24 juin 2026

NOMBRE DE

CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2124-1 et L. 2124-2, R. 2124-1 et R. 2124-2 ;

Vu la délibération n°77_2024 du Conseil municipal du 17 juin 2024 autorisant Monsieur le Maire à lancer et signer le marché relatif à l'entretien des espaces verts

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} Commission du 15 juin 2026,

Vu l'avis favorable de la 3^{ème} Commission du 17 juin 2026,

Il convient de conclure l'avenant n°1 au marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 1 Rive droite, afin de prendre en compte, d'une part, la régularisation des erreurs d'arrondi et d'autre part, la suppression des prestations de plusieurs sites au marché initial et qui pourront être exécutées en régie.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE à l'UNANIMITÉ

➤ **D'APPROUVER** le projet de l'avenant n°1 au marché public relatif à l'entretien des espaces verts de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 1 Rive droite, tel qu'annexé à la présente délibération

.../...

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

S²LO

Suite ID : 077-217703057-20260622-D_106_2026-DE

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer cet avenant.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



James CHÉRON

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Hôtel de Ville

M. le Maire James CHÉRON

54 rue Jean Jaurès

77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL CARTERON PAYSAGE

Zone artisanale de l'Aiglon – CD 29

77148 SALINS

Tel : 01 64 70 05 28

Mail : jerome.carteron@hotmail.fr

SIRET : 424 397 727 00035

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

LOT 1 RIVE DROITE

■ Référence du marché public ou de l'accord-cadre : MFY-2435-1

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 11 février 2025

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Les prestations débiteront à compter de la date fixée par l'ordre de service et ce, jusqu'au parfait accomplissement des prestations. Il est conclu à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconduit tacitement du 1er janvier de l'année suivante à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 134 817.54 € annuel
- Montant TTC : 161 781.04 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Il convient d'une part, de modifier la DPGF initiale du lot 1, suite à des erreurs d'arrondi comme suit :

Surface à entretenir	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Produit HTVA	TVA	TOTAL TTC
Pelouses	m ²	127 524,20	0,65	82 890,73	16 578,15	99 468,88
Arbustes	m ²	19 839,04	1,20	23 806,85	4 761,37	28 568,22
Aires Stabilisées, Pavés	m ²	40 406,69	0,32	12 930,14	2 586,03	15 516,17
Pied d'Arbres	U	499,00	0,32	159,68	31,94	191,62
Nettoyage Général	m ²	187 876,93	0,08	15 030,15	3 006,03	18 036,19
Total Général				134 817,55	26 963,51	161 781,06

D'autre part, il convient de prendre en compte également, la suppression des prestations des sites ci-dessous :

- Cité des Sablons :
 - Pelouses 835.25 m² ; Arbustes 12.10 m² ; Aires stabilisées, pavés 332.95 m² ; Nettoyage général 1 180.30 m²
- Rue Paul Claudel :
 - Pelouses 399.55 m² ; Arbustes 567.55 m² ; Nettoyage général 967.10 m²
- Square Beaumarchais :
 - Pelouses 2 693.15 m² ; Arbustes 1 289.95 m² ; Aires stabilisées, pavés 546.10 m² ; Nettoyage général 4 529.20 m²

Soit la nouvelle DPGF comme suit :

Surface à entretenir	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Produit HTVA	TVA	TOTAL TTC
Pelouses	m ²	123 596.25	0,65	80 337.56	16 067,51	96 405,08
Arbustes	m ²	17 969.44	1,20	21 563.33	4 312,67	25 875,99
Aires Stabilisées, Pavés	m ²	39 527.64	0,32	12 648.84	2 529,77	15 178,61
Pied d'Arbres	U	499.00	0,32	159.68	31,94	191,62
Nettoyage Général	m ²	181 200.33	0,08	14 496.03	2 899,21	17 395,23
Total Général suite à l'avenant n°1				129 205.44	25 841.09	155 046.53

Les autres dispositions contractuelles restent inchangées.

■ Incidence financière de l’avenant :

L’avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l’accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☒ OUI

Montant de l’avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 5 612.10 € annuel
- Montant TTC : - 6 734.52 € annuel
- % d’écart introduit par l’avenant : - 4.16 % par rapport au dernier montant du marché

Nouveau montant annuel du marché public ou de l’accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 129 205.44 €
- Montant TTC : 155 046.53 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l’accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARL CARTERON PAYSAGE		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Montereau-Fault-Yonne, le

Signature

Le Maire

James CHÉRON

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Sites supprimés du marché

Détermination des Lieux	Surface Pelouses (en m²)	Surface Arbustes (en m²)	Surface Stabilisée ou Pavée (en m²)	Pieds d'Arbres	Nettoyage Général (en m²)
Alvarez/Pajol côté rond-point	711,40	17,25			728,65
Angle Avenue Laënnec et Avenue Pajol	1 922,50		53,00		1 975,50
Angle Avenue Laënnec et Rue du Général Château		72,10			72,10
Angle Route de Paris / Surville	65,00	5,00			70,00
Avenue de la Liberté	174,00	209,81		41,00	383,81
Avenue de Surville, de la Rue des Chesnois à la Rue Traversière		506,15	1 535,95		2 042,10
Avenue Laënnec	366,00	152,10		30,00	518,10
Avenue Molière		50,45			50,45
Avenue Pajol	3 327,00				3 327,00
Parking Ecole Camus	532,50			80,00	532,50
Boulevard Diderot + Parking cantine et passage école	224,75	1 553,75			1 778,50
Boulevard Voltaire	795,00	31,50	36,00		862,50
Centre des Affaires Extérieur	529,30				529,30
Chaufferie (Derrière)	3 797,00		169,80		3 966,80
Chemin aux Morts	300,00				300,00
Chemin des Tuileries	3 618,00		255,00		3 873,00
Chemin Saint Jean	1 330,00				1 330,00
Cité des Sablons	835,25	12,10	332,95		1 180,30
Devant Ecole du Clos Dion + Parking	99,00	1 358,35	234,00		1 691,35
Devant Ecole St Exupéry	615,20	16,00			631,20
Devant le Lycée Malraux	660,50				660,50
Devant le PAD et le Commissariat	318,00	13,00	328,00		659,00
Devant Must Burger	670,75				670,75
Devant Tour Jean BOUIN		198,25	346,50	4,00	544,75
Entrée Montereau côté Direction Melun	3 010,00	32,00	19,00		3 168,00
Espace entre Claudel et Forges	5 901,70	271,40	279,20		6 452,30
Fleur Begné et Chesnois, massifs extérieurs		342,00	210,00		552,00
Fontaine des Rougeaux	253,00				253,00
Général Château	1 585,00				1 585,00
Gramine (Inclus AMBS)	10 764,25	1 567,50	2 500,05		14 831,80
Impasse Laënnec	38,60	359,80	360,80		759,20
Mail Fleur Begné et Chesnois	3 092,40	397,00	1 587,60	4,00	5 077,00
Mail Louis Braille		177,80	4 563,70		4 741,50

Sites supprimés du marché

Détermination des Lieux	Surface Pelouses (en m²)	Surface Arbustes (en m²)	Surface Stabilisée ou Pavée (en m²)	Pieds d'Arbres	Nettoyage Général (en m²)
Mail Denou			1 551,00		1 551,00
Mail Sud	7 845,65	675,04	10 428,79		18 949,48
Mail Sud Terrain de Boules	1 077,45	74,80	1 324,35		2 476,60
Mail Thomas Cour Montaigne	184,80	230,29	526,60	36,00	941,69
Monument des Gendarmes	4 264,05	186,25	111,70		4 562,00
Parking Atelier HLM	193,25	32,00			225,25
Parking bus devant Collège Paul Eluard	171,50				171,50
Parking côté Avenue de Surville		314,50			314,50
Parking côté Molière		363,75			363,75
Parking Langevin		425,25			425,25
Parking Route de Paris	66,00	36,00			102,00
Parking Rue Louis Braille	72,00	24,00			96,00
Passage Gymnase Balzac	61,90		2 445,10	61,00	2 507,00
Place Delors			393,65		393,65
Place Diderot	107,30	156,00			263,30
Place Général Bertrand et Rue des Vignes	560,15	208,60	4 847,40		5 616,15
Place Jean XXIII	286,50	114,00		17,00	400,50
Route de la Grande Paroisse	14 097,55				14 097,55
Rue Albert Camus	78,10	896,10			974,20
Rue Aydin	76,00	86,00			162,00
Rue du Bateau	3 186,00	316,00			3 502,00
Rue d'Otley		162,00		29,00	162,00
Rue de la Colline St Martin	51,00				51,00
Rue de la Côte Rit	3 124,00	248,00			3 372,00
Rue de la Maison Garnier	5 107,50	165,50	1 782,50		7 055,50
Rue de Parédès		197,50		39,00	197,50
Rue de Waldürn				7,00	0,00
Rue des Chesnois				18,00	0,00
Rue des Grès	324,00	66,00			390,00
Rue des Rougeaux		155,25		22,00	155,25
Rue du Général Château	5 575,00	983,50			6 558,50
Rue du Maréchal Lefebvre	193,30	1 129,30			1 322,60
Rue du Parc des Ormeaux	2 320,00				2 320,00

Détermination des Lieux	Surface Pelouses (en m²)	Surface Arbustes (en m²)	Sites supprimés du marché		
			Surface Stabilisée ou Pavée (en m²)	Pieds d'Arbres	Nettoyage Général (en m²)
Rue du Prieuré	289,00				289,00
Rue Fleur Bégné				17,00	0,00
Rue Henri Barbusse	4 376,00		45,50		4 421,50
Rue Jean Bouin et Rue du Clos Dion	127,45	276,00		31,00	403,45
Rue Louis Braille		327,25		28,00	327,25
Rue Pascal	76,60	636,80			713,40
Rue Paul Claudel	399,55	567,55			967,10
Rue Racine	92,80	223,20		10,00	316,00
Rue Reignault	1 262,25	319,00	1 038,50		2 619,75
Rue Rostand	27,50				27,50
Route de Provins	7 622,00				7 622,00
Salle François Mitterrand	3 055,20				3 055,20
Square Albert Camus		390,25	778,65		1 168,90
Square Beaumarchais	2 693,15	1 289,95	546,10		4 529,20
Square Jean_Jacques ROUSSEAU		11,30	111,70		123,00
Square Joliot Curie			332,10		332,10
Square Laënnec		275,50	1 331,50		1 607,00
Talus de la Résidence Flora à la Rue Guy Boniface	1 083,90	179,80			1 263,70
Talus du Cimetière	1 900,00				1 900,00
Talus face I.M.E et côté entrée I.M.E	96,00	24,00			120,00
Talus le long de l'Ecole des Ormeaux	487,30	100,00			587,30
Tour Expérimentale	2 335,40	385,50			2 720,90
Tour Molière	111,00	197,00		25,00	308,00
Transfo Rue des Rougeaux	314,00	47,00			361,00
Rond Point Allendé	590,00				590,00
Rond Point Escadron	285,00				285,00
Rond Point Mimoune	200,00				200,00
Franck Butter	1 500,00				1 500,00
Parc Avenue de la Liberté	1 480,00				1 480,00
Rond Point Alvares	61,00				61,00
Place Schweitzer	2 500,00				2 500,00
TOTAL GENERAL INITIAL	127 524,20	19 839,04	40 406,69	499,00	187 876,93
TOTAL DES PRESTATIONS DEFINITIVES SUITE A L'AVENANT 1	123 596,25	17 969,44	39 527,64	499,00	181 200,33